
Le Babillard de l'école Sainte-Lucie

Le journal des parents et des partenaires

Septembre 2016



Mot de la direction

Chers parents,

Vous recevez aujourd'hui le premier numéro du journal Le Babillard 2016 – 2017. Ce journal sera un outil privilégié de communication entre l'école, les parents et les partenaires de l'école Sainte-Lucie.

Au plaisir de collaborer avec vous cette année!

Kathleen Legault
Directrice



Mot du conseil d'établissement

Nous vous attendons en grand nombre à participer à l'assemblée générale annuelle des parents de l'école Sainte-Lucie, prévue le jeudi 1^{er} septembre à 18 h.



Absence de votre enfant

Votre enfant doit s'absenter de l'école, dites-le nous en laissant un message téléphonique au (514) 596-5550 en mentionnant son nom, son groupe et la raison de son absence. Merci!



Journées pédagogiques

Tous les élèves de l'école peuvent s'inscrire aux activités ou sorties offertes par le service de garde lors des journées pédagogiques.

Il vous en coûtera 9 \$ pour une journée, plus le coût des sorties si votre enfant y participe.

Notez que la prochaine journée pédagogique est prévue le vendredi 2 septembre.

Pour toute information, contacter Lina Croce au (514) 596-5553.



Civisme et sécurité dans le stationnement

Si vous venez conduire ou chercher votre enfant à l'école et que vous utilisez le stationnement de l'école secondaire, nous vous demandons de :

- rouler à moins de 15 km à l'heure ;
- garer votre véhicule dans une place de stationnement (et non en double ou dans les allées) ;
- descendre de voiture et d'accompagner vos enfants jusqu'à la zone sécuritaire ;
- repartir en roulant à moins de 15 km à l'heure.

Notez qu'il est interdit aux élèves de circuler seuls dans le stationnement.



Transport scolaire - demande de places de courtoisie

Les élèves du préscolaire, de la 1^{re} et de la 2^e année habitant à plus d'un kilomètre de l'école ont droit à une place dans l'autobus scolaire. Tout autre élève désirant bénéficier du transport scolaire doit déposer une demande afin d'obtenir une place de courtoisie. Il en coûtera 177 \$ pour un élève et 269 \$ pour une famille pour obtenir une place dans l'autobus.

Les formulaires de demande sont disponibles au secrétariat de l'école. Votre demande doit être accompagnée d'un chèque fait à l'ordre de la Commission scolaire de Montréal.



Sécurité des élèves aux abords de l'école

Tous les élèves de l'école doivent être en sécurité lorsqu'ils arrivent à l'école, qu'ils viennent à pied, en voiture ou en autobus scolaire. Merci de prendre note des informations importantes à ce sujet.

- Lorsqu'un élève circule dans la zone de stationnement, **il doit toujours être accompagné d'un adulte.**
- Lorsque les élèves quittent l'école pour se rendre à la maison à pied, ils doivent traverser la cour de l'école pour se rendre sur la rue Champdoré, ils ne peuvent passer par le stationnement.
- Le débarcadère des autobus scolaires doit toujours être accessible, on ne peut s'y garer.
- Les parents ou autres adultes du quartier ne peuvent entrer dans la cour de l'école lorsque des cours ou des activités s'y déroulent.
- **Il est strictement interdit à tout parent d'intervenir auprès des élèves de l'école. Toute situation de cette nature doit immédiatement être rapportée à la direction.**



Ponctualité à l'école

Afin de favoriser les apprentissages de votre enfant, il est important qu'il soit à l'heure à l'école. **Pour le primaire**, nous attendons les élèves à 7 h 55 le matin et à 12 h 33 après le dîner.

Pour le préscolaire, l'heure de début est à 9 h 15 le matin et à 12 h 49 après le dîner, nous vous demandons d'être là quelques minutes à l'avance. Au retour du dîner, la surveillance des élèves du préscolaire ne débute qu'à 12 h 49. Si vous souhaitez une surveillance avant cette heure, il faut inscrire votre enfant au service de garde ou au service de dîners.



À inscrire à l'agenda

Mardi 22 septembre	Rencontre pour les parents des élèves de 5 ^e et de 6 ^e année
Mercredi 23 septembre	Journée pédagogique
Jeudi 1 ^{er} octobre	Journée pédagogique
Lundi 12 octobre	Congé
Mercredi 14 octobre	Photo scolaire